

MARSEILLE

Colère de haute volée contre la compagnie low-cost d'Air France

A peine présenté par la nouvelle direction (dont Jean-Marc Janailac a pris la tête après avoir aidé à la liquidation de la SNCM alors qu'il était aux manettes de Transdev pour mieux laisser le quasi monopole de la desserte Corse Continent à la compagnie low-cost Corsica Ferries), le projet Boost a déjà du plomb dans l'aile. Si la future compagnie low-cost, là encore, développée par la Direction d'Air France KLM peine à convaincre les pilotes, elle fait exploser en vol la colère des personnels au sol. L'UJICT CGT Air France, qui n'a pas été consultée, réagit et organise un rassemblement devant le carrousel de la place Charles de Gaulle à Marseille à partir de 9h. « Nous avons consulté nous-mêmes les salariés sur les conditions de travail. A 99%, ils ont soutenu le projet du syndicat », annonce Aimé Musto, contre-attaquant ainsi une direction qui « ne se préoccupe que de l'avis des pilotes, et n'accorde aucune attention aux personnels au sol, notamment à Marseille ».

PENNES-MIRABEAU

Cérémonie en l'honneur de Paul Brutus, mort au feu

Une cérémonie du 28e anniversaire de la mort en service commandé du capitaine de corvette Paul Brutus s'est déroulée hier après-midi, au Jas de Rhodes, sur la commune des Pennes-Mirabeau. Présidée par le vice-amiral Charles-Henri Garie, commandant le bataillon de marins-pompiers de Marseille, la cérémonie réunissait les proches de la victime et des délégations de marins-pompiers et de sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône. Paul Brutus est mort le 14 février 1989. Le bataillon de marins-pompiers de Marseille était alors venu en renfort, à la demande du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône, afin de lutter contre un incendie dans le vallon du Jas de Rhodes. Ce jour-là, malgré son expérience, le capitaine de corvette Brutus s'est fait surprendre par le feu. Une cérémonie d'hommage est depuis organisée chaque année.



L'égalité homme-femme mise à l'index

Parité

Le conseil départemental va procéder à la refonte de l'observatoire du droit des femmes dans une structure plus globale.

À l'origine de sa création en 2005, l'élu communiste Evelyne Santoru-Joly déplore une minoration du combat pour l'égalité.

Le combat pour l'égalité homme-femme est une lutte de longue haleine. Toutes celles et ceux qui ont oeuvré en sa faveur, en savent quelque chose. Vendredi dernier sous le coup d'une délibération votée par la majorité du conseil départemental, dirigé par la présidente LR Martine Vassal, près de deux décennies d'un travail de longue haleine ont comme volé en éclat.

Onze ans après la création d'un Observatoire du Droit des Femmes et de l'égalité des chances, le conseil départemental a décidé de sa dissolution, dans une structure plus globale de lutte contre les discriminations, dans laquelle « la question de l'égalité femme-homme demeurera prégnante », affirme cependant le département.

Une décision qui n'a pas lieu de rassurer Evelyne Santoru-Joly. L'ancienne vice-présidente, déléguée communiste au droit des femmes rappelle le long cheminement qui avait conduit en 2005 à la création de cet observatoire. Dès 1998, à la demande du groupe communiste, les Bouches-du-Rhône seront un des premiers départements à se doter d'une délégation des droits des femmes, dont la première ac-

tion permettra d'accompagner le travail de terrain des associations. « Reconnaître ce tissu associatif permettra de sensibiliser les élus, les services et le public sur les questions d'égalité », avance Evelyne Santoru-Joly. A l'époque il s'agissait d'enfoncer les portes ouvertes, jusqu'à ce que soit décidée de la création d'un observatoire, dont le bilan a été salué par l'actuelle majorité. Mais sa dissolution marque un désaccord de fond, entre opposition et majorité.

Un comité d'experts

« On ne peut pas s'occuper de violence, sans s'occuper en amont de ces situations. Supprimer un des outils qui a permis d'engager le département dans une charte européenne pour l'égalité permettait de mener un travail de fond et de transversalité », développe la conseillère départementale. Interpellée vendredi par Sylvie Carrega, élue LR déléguée à la lutte contre les discriminations sur le budget de fonctionnement de l'observatoire, Evelyne Santoru-Joly, tient à préciser que les 19 personnalités qui composaient ce comité étaient toutes bénévoles, à l'exception de sa présidente dont seuls les défraitements étaient pris en charge. Et d'énumérer toutes les actions qui ont pu être financées grâce à ce budget, dont le reliquat sera reversé à la collectivité.

La suppression de cet observatoire « vient renforcer la logique de minoration et d'invisibilité de cette question essentielle pour la démocratie, pour l'émancipation de toute la société », insiste Evelyne Santoru-Joly. « Les femmes ne sont pas une minorité. Une femme peut cumuler une ou plusieurs de ces discriminations ». La première de ces discriminations, c'est celle d'être une femme.

C.W.



MOTS F

RELATIF A UN POETE GRAND CRU	↓
IL EST ANONYME MASSIF DE CRETE	→
RABROUÉE HAUTEUR	→
FACILE POISSON VENIMEUX	→
VILLE DE CATALOGNE POUFFE	→
APPARITION TRÈS PRÉCIEUX	→

MOT MY

R	E	L	I
U	A	E	C
A	Y	X	L
C	L	B	C
A	E	O	C
B	S	X	T
A	A	O	F
S	U	P	A
E	R	F	I
E	F	I	S
C	E	T	I
R	G	C	K
O	O	A	I
M	G	F	T

QUIZ

- 1 - Pour lequel a-t-il reçu le prix Nobel de la Paix ?
 - A. Ven
 - B. Le l
 - C. Les
 - D. Gill
- 2 - Quel est le nom de la capitale de la France ?
 - A. un
 - B. un
 - C. une
 - D. l'é

SOLUTIONS

1. Réponse - B : Le l... officiel de l'Etat d... d'un poème d'Ha... Père-Lachaise (Pa... combattants de l...

M	A	R	S	E	S
T	O	I	S	E	
L	E				
A	T	H			
N	T	I	C		
E	N	A	C	H	
D	E	S	E		
P	U	I	T	E	
H	A	I	D	E	
M	A	N	D	E	
M	I	L	L	I	O